



Politique en matière de besoins éducationnels spéciaux

Informations tirées du

Plan des programmes et services pour élèves ayant des besoins particuliers

(CEPEO)

et du guide

Faire croître le succès

(ministère de l'Ontario)

Rédigée et revu par le personnel de l'école Comité : Chantal Martin - Anne Callan- Ariane Durand



POLITIQUE EN MATIÈRE DE BESOINS ÉDUCATIONNELS SPÉCIAUX

NOTRE MISSION

Permettre à la communauté scolaire de l'école Rose des Vents de développer son plein potentiel à travers le programme du Baccalauréat International, les langues, les arts, l'éducation physique, la technologie et le respect de l'environnement afin de devenir un citoyen responsable et motivé à agir au 21e siècle.

NOTRE VISION

Offrir des chances de réussite à tous les élèves par une éducation francophone de haute qualité dans une perspective internationale.

NOS VALEURS

Dans un climat empreint de respect, l'école internationale de Rose des Vents fait principalement la promotion de ces valeurs éducatives :

> Altruisme - Respect de l'environnement Climat sécuritaire - Ouverture d'esprit - Autonomie



PRÉSENTATION

Conformément à la politique du Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario et des lignes directrices du MEO (Ministère de l'Éducation de l'Ontario), notre école a comme mission, de permettre à la communauté scolaire de développer son plein potentiel à travers le programme du Bac International, les langues, l'éducation physique, la technologie et le respect de l'environnement afin de devenir un citoyen responsable et motivé à agir au 21e siècle. Parmi notre clientèle, on retrouve des élèves à risque, des élèves ayant des besoins particuliers, des élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage, des nouveaux-arrivants et des élèves ALF (qui font l'apprentissage de la langue française).

L'école s'engage à offrir aux élèves ayant des besoins particuliers un milieu d'apprentissage francophone, dynamique, chaleureux et propice à leur réussite personnelle, scolaire et sociale, tout en leur fournissant les moyens d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires à leur épanouissement et à leur succès dans un monde en changement.

De plus, selon les besoins de chaque élève, l'école s'engage à offrir les services et les ressources nécessaires afin de permettre à l'enfant de réaliser son plein potentiel. En premier lieu, le titulaire de classe met en place plusieurs stratégies gagnantes dont la différentiation, l'étayage et l'utilisation de divers styles d'enseignement.

Voici des exemples de stratégies qui favorisent la différenciation :

- → Plan d'intervention
- → Suivi individualisé
- → Appui des intervenants
- → Portables et chromebooks
- → Logiciels Read & Write, Word Q et Kurzwell
- → Dictionnaire électronique
- → Référentiels personnalisés
- → Lecture des consignes
- → Remise des devoirs et leçons
- → Intégration des routines
- → Place préférentielle dans la classe (classes flexibles)

- → Coquilles
- → Coussinet adapté pour chaise
- → Isoloir
- → Aménagement flexible
- → Balles antistress
- → Encadrement au début d'une tâche
- → Lézard lourd
- → Lecture préalable des textes
- → Temps supplémentaires
- → Organisation et planification du travail



Lorsque les difficultés persistent, tout élève peut bénéficier d'aide supplémentaire de l'enfance en difficulté de l'école par l'entremise d'une référence en complétant un profil de l'élève. Ces services peuvent être d'ordres pédagogique, langagier, psychosocial, intellectuel, physique ou comportemental.

Suite à une rencontre de l'équipe, on identifie la nature de la problématique et finalement, on détermine les prochaines étapes pour l'équipe et pour l'élève.

Pour certains élèves, l'équipe-école doit élaborer un plan d'enseignement individualisé (PEI) pour les élèves identifiés par un CIPR et les élèves non identifiés par un CIPR qui bénéficient de programmes d'appui. Le PEI découle des points forts et des besoins de l'élève et précise les buts, les attentes, les stratégies, les échéanciers, de même que les adaptations prévues pour évaluer les progrès de l'élève.

SERVICES SUPPLÉMENTAIRES À L'ÉLÈVE EN CLASSE

Technicien en éducation spécialisée (TES):

Chaque classe reçoit l'appui d'un technicien en éducation spécialisée pour un certain nombre de minutes par semaine. Cet éducateur accompagne l'élève en salle de classe régulière lors de la mise en application de ses connaissances et de ses compétences. De plus, il aide à fournir les adaptations appropriées qui sont décrites dans le PEI.

SERVICES COMPLÉMENTAIRES

<u>Programme ALF (Actualisation linguistique en français) et PANA (Programme</u> d'appui <u>aux nouveaux arrivants) :</u>

Afin de pourvoir aux besoins particuliers des élèves qui ne peuvent suivre immédiatement le programme d'études ordinaire, pour des raisons linguistiques, culturelles ou d'ordre scolaire, l'école met en œuvre les programmes d'actualisation linguistique en français (ALF) et le programme d'appui aux nouveaux arrivants (PANA).



Soutien additionnel en lecture et écriture :

L'école offre aux élèves de 1re à la 6e année, qui ont acquis les bases de la conscience phonologique mais qui demeurent à risque dans leur apprentissage de la lecture ou de l'écriture, un soutien supplémentaire pour assurer leur réussite.

<u>Programme de services intensifs en orthophonie:</u>

Ce programme est offert pendant un bloc de 9 semaines pour les élèves du jardin à la 3e année éprouvant un retard modéré à sévère du langage.

Travail social:

Les services en travail social visent à identifier les besoins types d'un élève et à mettre en place les ressources nécessaires afin d'améliorer la qualité de vie de l'élève.

Psychologie:

Le rôle du psychologue du conseil est d'évaluer les élèves en besoin afin d'identifier les facteurs qui sous-tendent les problèmes observés, d'apposer des diagnostics pertinents s'il y a lieu de préciser la nature des besoins, de proposer des stratégies pertinentes d'interventions en vue de répondre le plus adéquatement possible aux besoins de l'élève et de promouvoir son épanouissement optimal sur le plan scolaire et psychosocial.

Soutien en éducation personnalisé (SEP):

Suite à une recommandation d'un spécialiste, l'allocation de la SEP est destinée à l'achat de technologie d'aide, tel qu'ordinateur, périphériques et logiciels supportant les besoins de l'élève. Les demandes peuvent inclure autres équipements spécialisés tels que, systèmes d'amplification MF, personnel ou champ libre, dispositifs d'agrandissement des caractères pour élèves à basse vision, pupitres ou tables de travail réglables, systèmes de soutien en position assise, debout et couchée, traducteurs vocaux de symboles ou de lettres, synthétiseurs de la parole et équipements sensoriels.

Le CEPEO reconnaît l'importance d'établir un climat de collaboration avec tous les intervenants œuvrant en éducation de l'enfance en difficulté et de valoriser le rôle de chacun. Il est important que toutes ces personnes comprennent bien leurs rôles et leurs responsabilités.



Site et ressources à l'appui :

Plan des programmes et services pour élèves ayant des besoins particuliers (2018-2019)

http://www.cepeo.on.ca/wp-content/uploads/2018/08/Plan-Programmes-Services-EABP-18-19.pdf

Actualisation linguistique en français (ALF)

https://rose-des-vents.cepeo.on.ca/programmes/palier-elementaire/programme-dappui-a-lapprentissage/actualisation-linquistique-en-français/

Appui aux nouveaux arrivants (PANA)

https://rose-des-vents.cepeo.on.ca/programmes/palier-elementaire/appui-a ux-nouveaux-arrivants-pana/

Faire croître le succès

http://www.edu.gov.on.ca/fre/policyfunding/growSuccessfr.pdf